

**COMMUNE DE CHEFFES**  
**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 19 décembre 2012**

Sont présents : ANCELLE Christian, BLONDET Jacques, LE BERRE Jean, CHOISY Germain, DE RESSEGUIER Blandine, FEDERKEIL Françoise, LANDELLE Claudie, RICHER Dominique et TREMBLAYS Régis.

Sont absents et excusés : LE SOLLIEC Stéphane, DUBUJET Catherine, DUTRUEL Marc, HARROUET Philippe

Pouvoirs : DUBUJET Catherine à LANDELLE Claudie  
DUTRUEL Marc à BLONDET Jacques  
HARROUET Philippe à ANCELLE Christian,

Date de la convocation : 12 décembre 2012  
Nombre de conseillers en exercice : 13  
Conseillers présents : 9  
Conseillers votants : 12  
Secrétaire de séance : Claudie LANDELLE  
Date de publication : 21 décembre 2012  
Heure début de réunion : 20h15

\*\*\*\*\*

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'ajout d'un point supplémentaire concernant :

- DOCUMENT UNIQUE : Création d'un groupe de travail pour la réalisation du document unique.

Le conseil municipal donne son accord.

**1 – TARIFS 2013** - Reçu en préfecture le 21 décembre 2012

**A l'unanimité, et après un vote à main levée, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote les tarifs communaux 2013 :**

Concession cimetière	30 Ans	15 Ans
Adulte	128 €	64 €
Enfant	61 €	34 €
Cavurne	61 €	34 €

<b>Salle Communale</b>	<i>Commune</i>	<i>Hors commune</i>
Vin d'honneur	63 €	73 €
Réunion (max 1/2 journée) - Sans utilisation de la cuisine	38 €	53 €
Salle 1 jour	198 €	259 €
Salle 2 jours	261 €	340 €
Couverts	0.75 €	
Caution salle	400.00 €	
Caution ménage	50.00 €	
Arrhes	50%	
Préfabriqué (seulement en cas d'occupation de la salle communale)	108 €	
Vin d'honneur préfabriqué (seulement en cas d'occupation de la salle communale)	54 €	
<b>*Aucune gratuité ne sera acceptée pour la location des salles communales pour le 31 décembre, même pour une association (cheffoise ou non cheffoise)</b>		
<b>Raticide (prix coutant)</b>	0.82 € le sachet	
<b>Photocopies</b>	<i>Noir et blanc</i>	<i>Couleur</i>
A4 recto	0.15 €	0.30 €
A4 recto verso	0.30 €	0.60 €
A3 recto	0.40 €	0.80 €
A3 recto verso	0.60 €	1.20 €
Association :		
A4	0.10 €	0.20 €
A3	0.15 €	0.30 €
<b>Cantine scolaire</b>		
Enfant		
Quotient < 400	2.40 €	
Quotient de 400 à 800	3.00 €	
Quotient de 800 à 1200	3.55 €	
Quotient > 1200	3.90 €	
Adulte	4.60 €	
<b>Droit de place</b>	16.50 €	

**2 – COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIR ET SARTHE : Appel à fonds de concours** - Reçu en préfecture le 21 décembre 2012

---

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de Communes participe à l'investissement communal sous forme de fonds de concours à hauteur d'environ 19 000 € pour les années 2012 et 2013. Pour cela, le conseil doit formuler un avis d'appel à fonds de concours au titre de l'investissement (25 % du montant HT de l'investissement).

Pour l'année 2012, Monsieur le Maire propose de présenter la facture concernant le micro tracteur acquis dernièrement et tous les accessoires afférents.

**Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, demande un fonds de concours à la Communauté de Communes Loir et Sarthe pour un montant de 5 308.00 € (25 % de 21 232.00 € HT) au titre de l'investissement 2012.**

**3 – SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : Avis sur la fusion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA) et du Syndicat Intercommunal des communes riveraines de la Loire** - Reçu en préfecture le 21 décembre 2012

---

Monsieur le Maire explique que la Préfecture demande l'avis du conseil municipal sur la fusion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA) et du Syndicat Intercommunal des communes riveraines de la Loire.

**Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, donne son accord.**

**4 – DOCUMENT UNIQUE : Création d'un groupe de travail pour la réalisation du document unique** - Reçu en préfecture le 21 décembre 2012

---

Monsieur le Maire explique que la commune doit se doter d'un document unique. Pour cela il propose la création d'une commission pour élaborer ce document et le mettre à jour annuellement.

Monsieur le Maire pose sa candidature.

Françoise FEDERKEIL pose sa candidature.

Claudie LANDELLE propose la candidature de Catherine DUBUJET.

La secrétaire de mairie et le responsable des services techniques feront partie de cette commission.

**Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte les candidatures de Monsieur le Maire et de Françoise FEDERKEIL, ainsi que celle de Catherine DUBUJET (suivant son accord).**

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance. Il est 22h00.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Prochaine réunion le 30 janvier 2013.

A CHEFFES, le 21 décembre 2012

Christian ANCELLE  
Maire